

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ HENRI POINCARÉ, NANCY I

# DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

## GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

Vu le code de l'éducation et particulièrement l'article L.613-1 ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2001 relatif aux habilitations de l'Université Henri Poincaré, Nancy I à délivrer des diplômes nationaux de troisième cycle.

Vu les pièces justificatives produites par Mme PASCALE MELOT, née le 2 avril 1974 à LURE (070), en vue de son inscription au Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées PROMOTION DE LA SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL: CONDUITE DE PROJET

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires

le **DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES PROMOTION DE LA SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL: CONDUITE DE PROJET**

est décerné à **Mme PASCALE MELOT**

à qui est conféré le grade de master

au titre de l'année universitaire 2004-2005.

Le titulaire



Jean-Pierre FINANCE

Fait à NANCY, le 20 avril 2006



Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

Michel LEROY

N° NANCY I 3903801

/2006200405307